

DÉPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS

N° D2022-10-12-003

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

L'an deux mil vingt-deux, le 12 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, à la suite de la convocation en date du 6 octobre 2022, dont un exemplaire a été affiché devant la Mairie ainsi que sur le site Internet de la Ville.

CANTON  
DE HARNES

### ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, MUCCI Marie-Hélène, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, DUFOUR Magalie, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COUELLE Doriane.

COMMUNE  
DE ROUVROY

SEANCE DU  
12/10/2022

### ETAIENT EXCUSES :

GORAJSKI Nathalie, GALAND Nicolas, HAJA Manuel, VANHOUTTE Audrey, DELAFORGE Daniel.

### ETAIENT ABSENTS :

GALAS Laurent, BIRMANN David

Objet :  
**décision  
modificative du  
budget n° 5**

### Pouvoirs:

- Mme GORAJSKI à Mr PASQUALINO
- Mr HAJA à Mr DERANCOURT
- Mme VANHOUTTE à Mme CUVILLIER

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Quorum : 15

Monsieur Guillaume Derancourt est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

*Présents : 22*

*Exprimés : 25*

*Pour : 23*

*Abstentions : 2 (Mesdames Patricia Hagneré et Doriane Coquelle)*

*Contre : 0*

Conformément à l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Pour financer son programme d'investissement, la ville a contracté en 2004 auprès de la Caisse d'Epargne du Pas-de-Calais un prêt de 900 000 € sur 20 ans à un taux indexé sur l'Euribor 12 mois et à annuité constante.

Un besoin de crédit de 4 267 € dans le chapitre 16 s'avère nécessaire afin de faire face à l'augmentation du capital à amortir.

L'annuité étant constante, si l'Euribor baisse en fonction de l'évolution du marché, les charges d'intérêt diminuent et, par conséquent, les charges en capital augmentent, ce qui, à terme, peut réduire la durée du remboursement de cet emprunt.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, il est proposé d'effectuer les opérations suivantes :

Section d'investissement				
Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
21	2182	Véhicules	- 4 267,00 €	
16	1641	Emprunt	+ 4 267,00 €	
Total			0,00 €	

La section d'investissement resterait stable en dépenses et s'établirait toujours à 3 734 115,00 €.

L'équilibre de la section d'investissement ne serait pas modifié.

Après en avoir délibéré, à 23 voix « pour » et 2 abstentions, le Conseil Municipal valide les mouvements comptables indiqués ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 14/10/2022



Madame le Maire



Valérie CUVILLIER

**délibération affichée en mairie le : ...../...../2022**